

## MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Missions et responsabilités financières et comptables

- 1)** Le Conseil d'administration est bénévole. Il ne peut, en aucun cas, percevoir de rémunération pour l'accomplissement de sa mission.
- 2)** Le Conseil d'administration est mandaté, pour l'accomplissement de sa mission, par l'assemblée générale des adhérents qui seule peut remettre ses décisions en cause.
- 3)** Dans le cadre de son mandat, le Conseil d'administration a pour mission :
  - D'assurer l'existence, la sécurité et la pérennité du fonctionnement de l'association et du LFS,
  - D'assurer et de contrôler la gestion de l'association et du LFS dans le respect des décisions de l'assemblée générale et des dispositions des présents statuts et des statuts du Council du LFS,
  - De participer à l'EUROBOARD (organe de gestion en commun des Eurocampus)
- 4)** Dans le cadre de son mandat, le Conseil d'administration a pour charge sans que cette liste soit exhaustive :
  - De décider de toutes les affaires relatives au fonctionnement de l'association et du LFS,
  - De nommer et révoquer les membres du Council ainsi que le(s) membre(s) de l'organe de supervision interne du LFS (Supervisors) dans le respect des décisions de l'Assemblée Générale et des dispositions des présents statuts et des statuts du LFS,
  - De gérer les finances de l'association et du LFS, de décider des investissements de leur mode de financement, et consécutivement, de décider du montant des droits d'inscription et des frais de scolarité.
  - D'établir tous les documents financiers permettant la reddition des comptes aux membres de l'association dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts.
  - De définir la politique ressources humaines du LFS et consécutivement de fixer les conditions d'emploi et de rémunération des salariés locaux.
  - De conclure tous accords ou contrats pouvant aider à la réalisation des objectifs de l'association.

- 5)** Pour assurer sa mission, le Conseil d'administration s'appuie sur les équipes administratives financières et comptables mises en place par lui. Le Conseil d'administration assume la responsabilité générale pour la gestion journalière du LFS, tel que spécifié à l'Article 19. Il délègue cette responsabilité au Directeur Exécutif dans le cadre d'un mandat général révisé annuellement et révocable ad nutum.
- 6)** Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois à l'instigation de son Président. Il ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres sont présents ou représentés. Chaque membre du Conseil d'administration ne peut être titulaire que d'une seule procuration. La convocation est notifiée aux membres du Conseil d'administration par le Secrétaire Général accompagné d'un ordre du jour établi également par le Secrétaire Général sur propositions des membres du Conseil d'administration
- 7)** Le Président du Conseil d'administration préside les réunions. En son absence, celles-ci sont présidées par le Vice-président ou, en leur absence, par un membre désigné à la majorité des présents.
- 8)** Le Conseil d'administration prend ses décisions à la majorité simple des personnes présentes. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.
- 9)** Un compte rendu de chaque réunion est rédigé par le Secrétaire général ou, en son absence, par la personne désignée en début de réunion. Ce compte rendu est adressé à tous les membres du Comité de Gestion. Il est approuvé lors de la tenue de la réunion suivante.
- 10)** Le Conseil d'administration peut traiter toutes affaires hors de la tenue de ses réunions notamment par la circulation de documents entre tous les membres et la signature desdits documents par l'ensemble de ses membres.  
Les responsabilités financières et comptables du Comité de Gestion se définissent comme suit :
- 11)** Un projet de budget annuel est élaboré par le Directeur exécutif sous l'égide du Trésorier avec l'aide du Chef d'Établissement.  
Le projet de budget doit comprendre :
- Les dépenses de fonctionnement y compris les besoins en personnel et en matériel selon les recommandations du Chef d'Établissement,
  - Les recettes de fonctionnement y compris les frais d'inscription, droits de construction et frais de scolarité,
  - Les investissements suggérés selon un programme et un ordre de priorité,
  - Les modalités de financement de ces investissements ainsi que les motifs et modalités d'éventuels emprunts.
- 12)** Les comptes annuels sont soumis à une société d'audit choisie par le Conseil d'administration qui produit dans son rapport un état financier. Le rapport d'audit est tenu à la disposition des Membres Actifs qui peuvent le consulter auprès de la Direction Financière.
- 13)** La situation financière provisoire ou définitive est présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire

qui statue dans les conditions stipulées aux présents statuts. Quels que soient les résultats de l'association, il ne peut être versé aucun dividende ou aucune somme de quelque nature que ce soit à ses membres.

- 14)** Le Conseil d'administration détermine les conditions dans lesquelles les comptes peuvent être inspectés par les membres de l'association qui ne sont pas membres du Comité. Aucun document de l'association ne peut être consulté par un Membre Actif sans autorisation préalable du Conseil d'administration, excepté pour le rapport d'audit qui peut être consulté, sur demande, auprès de la Direction Administrative et financière par les membres actifs de l'association.



- 15)** Tous paiements et engagements doivent impérativement respecter les règles suivantes :
- Signature par le Président et le Trésorier (deux signatures de rang A)
  - Signature par le Président ou le Trésorier et par un membre du Comité de Gestion spécialement habilité à cet effet (deux signatures de rang A)
  - Signature par le Président ou le Trésorier et un autre membre du Comité de gestion (une signature de rang A et une signature de rang B)

**Campus de Qingpu**

350 Gaoguang Road, Qingpu District, Shanghai  
上海市青浦区徐泾镇高光路 350 号  
Tel: (86 21) 3976 0555

**Campus de Yangpu**

788 Jiang Wan Cheng Road, Yangpu District, Shanghai  
上海市杨浦区江湾城路 788 号  
Tel: (86 21) 6897 6589